

Animation du site Natura 2000 FR 8301017

« Basse Sioule »

Comité de pilotage
6 décembre 2018



Natura 2000 – Basse Sioule

- Rappel des enjeux et objectifs Natura 2000 sur le site de la Basse Sioule
- Bilan des actions 2016 et 2017
- Actions engagées en 2018
- Zoom sur l'inventaire des espèces exotiques envahissantes de la flore
- Perspectives 2019
- Questions diverses

Rappel des enjeux et objectifs Natura 2000 sur le site de la Basse Sioule



Superficie du site :

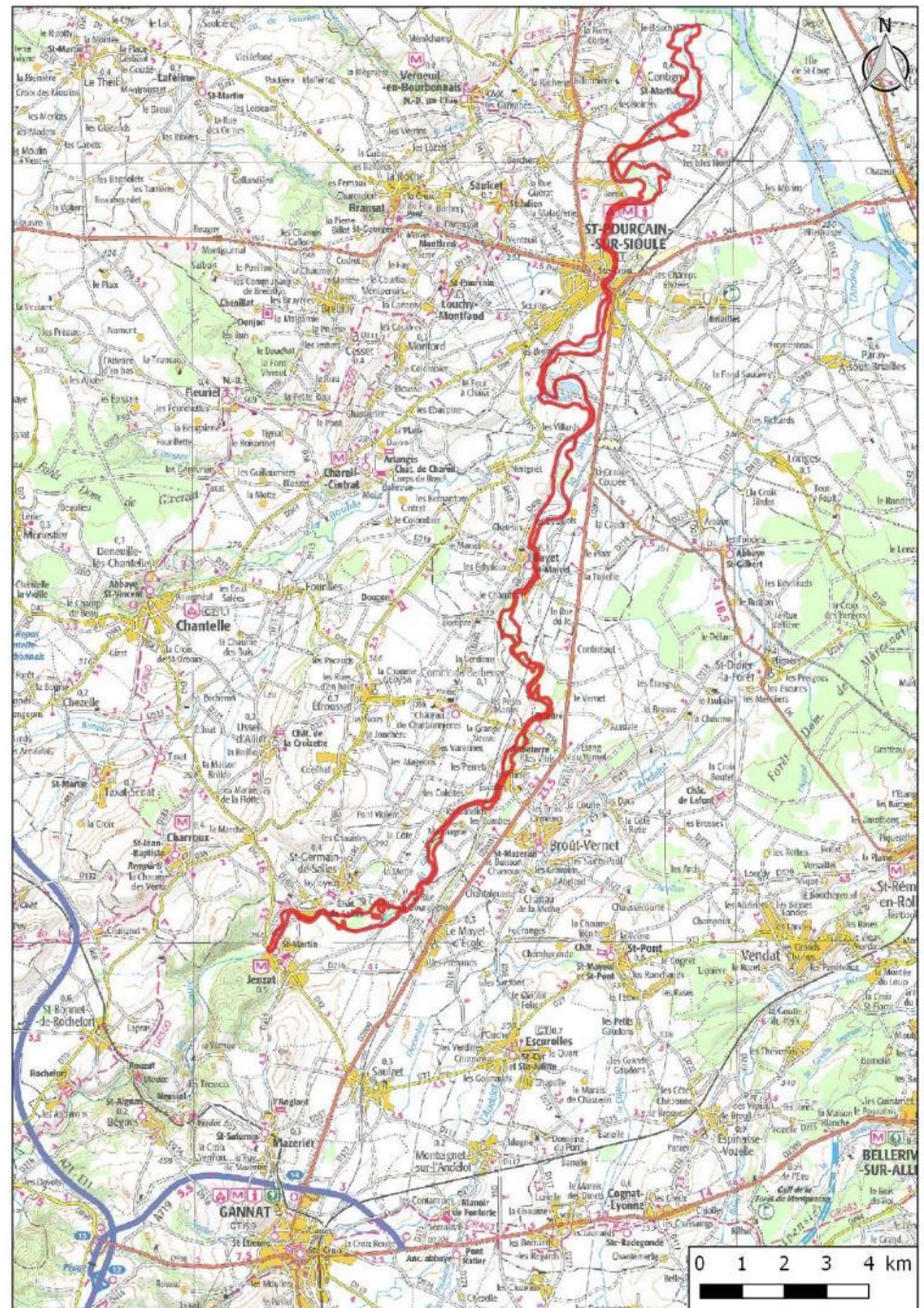
591,2 ha

8 communes :

- Jenzat
- Saint-Germain-de-Salles
- Le Mayet-d'Ecole
- Broût-Vernet
- Barberier
- Bayet
- Saint-Pourçain-sur-Sioule
- Contigny

Continuité du site Natura 2000

« Gorges de la Sioule » (animation
CEN Auvergne)



Rappel des enjeux Natura 2000

- Espèces d'intérêt communautaire avérées ou potentielles sur le site
 - Mammifères : Castor d'Europe, Loutre d'Europe, Petit et Grand Rhinolophe, Barbastelle d'Europe, Petit et Grand Murin, ...
 - Poissons : Lamproie marine, Saumon atlantique, Chabot, Lamproie de Planer, Bouvière, Toxostome, ...
 - Insectes : Lucane cerf-volant, Cuivré des marais, Gomphe serpentín, Grand capricorne, ...
 - Amphibiens : Sonneur à ventre jaune, Triton crêté, Rainette verte, ...
 - Mollusques : Mulette épaisse, ...
 - Flore : Lindernie couchée, ...



David Naudon

Rappel des enjeux Natura 2000

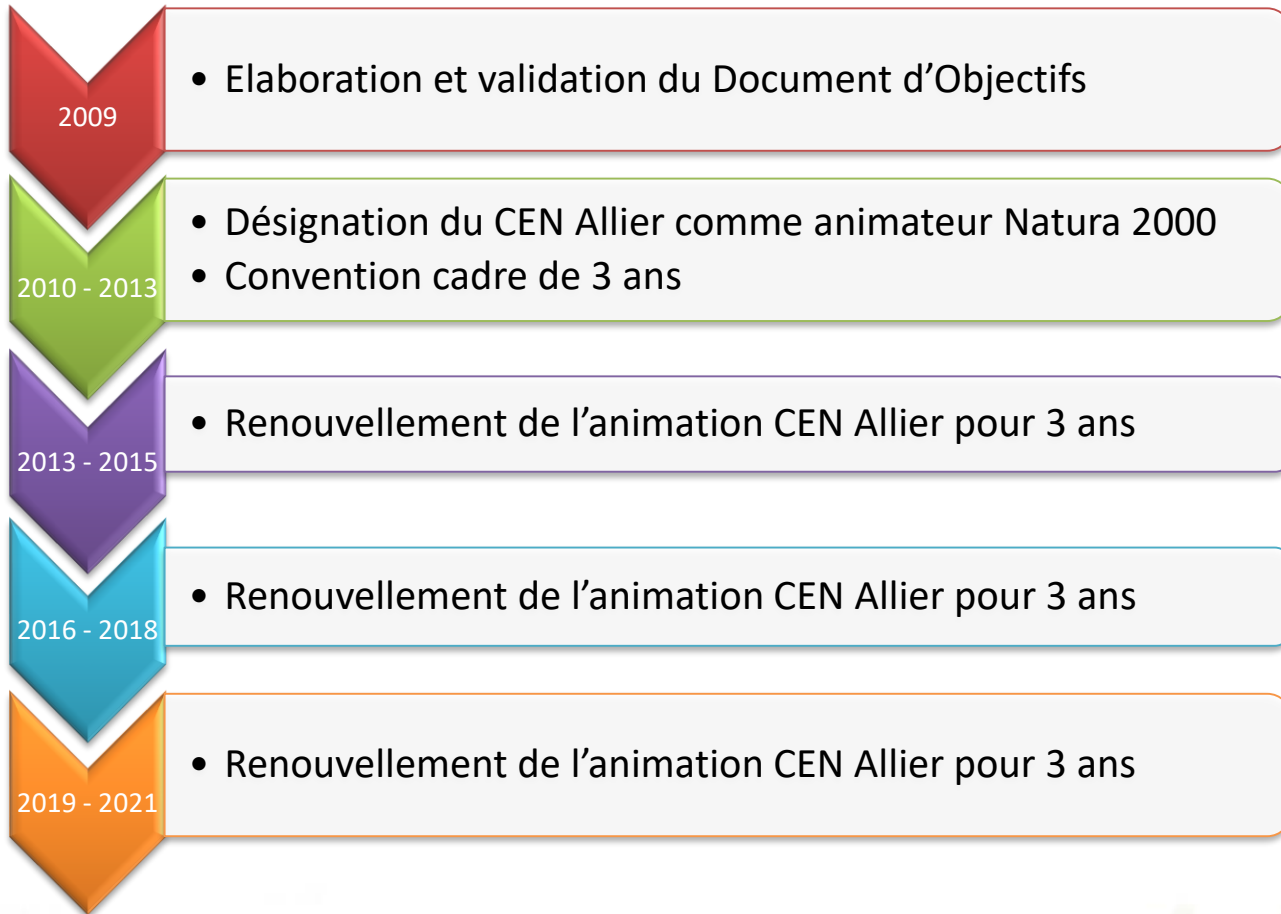
- Habitats d'intérêt communautaire
 - Habitats forestiers
 - Forêts alluviales à Frêne élevé, Aulne glutineux et Orme champêtre
 - Forêts alluviales à Saule blanc et Peuplier noir
 - Forêts de Frêne et de Chêne pédonculé
 - Habitats ouverts humides
 - Mégaphorbiaires eutrophes
 - Végétation annuelle pionnière des berges vaseuses
 - Eaux stagnantes naturelles
 - Habitats ouverts secs
 - Pelouses à Orpins



Rappel des principaux objectifs

- Maintenir une dynamique naturelle de la rivière, compatible avec les activités humaines existantes
- Maintenir et renforcer la libre circulation piscicole et les continuités écologiques
- Préserver les espèces et habitats d'intérêt communautaire
- Suivre l'évolution des habitats et espèces d'intérêt communautaire
- Vulgariser les enjeux et l'intérêt du site auprès des habitants et acteurs locaux

Historique du site « Basse Sioule »



Bilan des actions 2016 et 2017



Bilan des actions mises en œuvre en 2016 et 2017

- Animation générale du programme
 - Réponses aux sollicitations / veille locale
 - Coordination avec les partenaires techniques, recueil des données de suivis
- Communication, sensibilisation et information
 - 2 sorties nature en bord de Sioule (dont 1 thématique EEE annulée en 2017)
 - Actualisation du site internet dédié <http://basse-sioule.n2000.fr>
 - Rédaction d'articles proposés aux communes concernées par le site Natura 2000 pour publication dans les bulletins municipaux



Bilan des actions mises en œuvre en 2016 et 2017

- Campagne 2016 MAEc
 - Réunion d'information relative aux MAEc, commune avec les exploitants du Val d'Allier
- Première phase d'inventaire des espèces exotiques envahissantes de la flore
 - Coordination avec le CEN Auvergne en amont
 - Cours principal de la Sioule entre Jenzat et Contigny (été 2017)
 - Première comparaison avec les données 2010/2012
 - Dominance des Renouées asiatiques et Balsamine de l'Himalaya
 - Tendance à l'augmentation des surfaces
 - Nécessité d'un inventaire complémentaire en 2018 (problématique de la Jussie sur les annexes hydrauliques)



Actions engagées en 2018



Actions engagées en 2018

- Animation générale du programme
 - Réponses aux sollicitations / veille locale
 - Coordination avec les partenaires techniques
- Complément d'inventaire des espèces exotiques envahissantes de la flore
- Communication, sensibilisation et information



Zoom sur l'inventaire des espèces exotiques envahissantes de la flore



Inventaire EEE de la flore

- Cours de la Sioule en canoë entre Jenzat et Contigny (confluence avec l'Allier) soit environ 35 km
- Complément d'inventaire sur le cours principal de la Sioule, et sur les annexes hydrauliques
- Recensement de chaque station observée (espèces, dominance, localisation, surface estimée)
- Objectif : Priorisation des actions à mener sur les EEE en fonction des espèces et de leur évolution



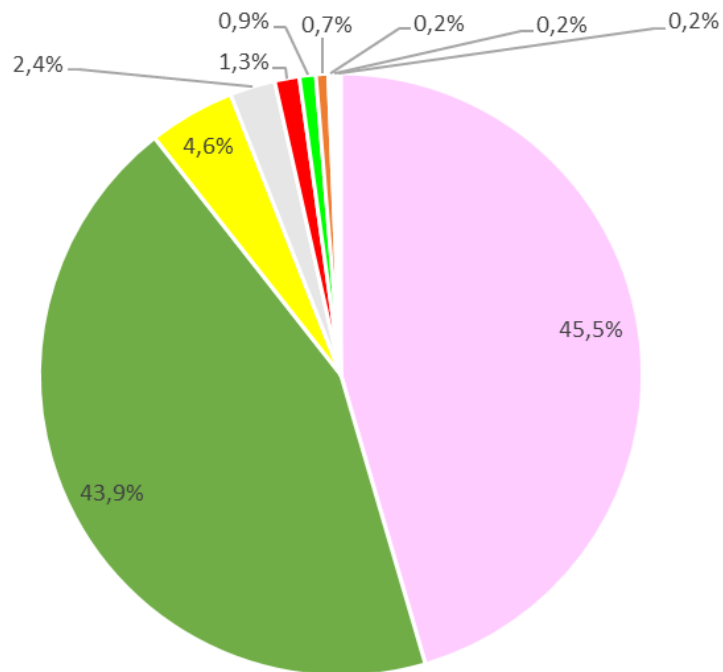
Inventaire EEE de la flore

- 10 espèces observées au total
(contre 4 en 2010/2012)
- Dominance des Renouées asiatiques et des Balsamines de l'Himalaya / Pas de Jussie
- Comparaison avec les données 2010/2012
 - Le nombre de stations est resté stable
 - La surface moyenne des stations a doublé
 - Stations existantes se sont étendues jusqu'à se rejoindre
 - De nouveaux foyers de colonisation sont apparus entre les massifs existants et/ou les massifs ont fusionnés par expansion

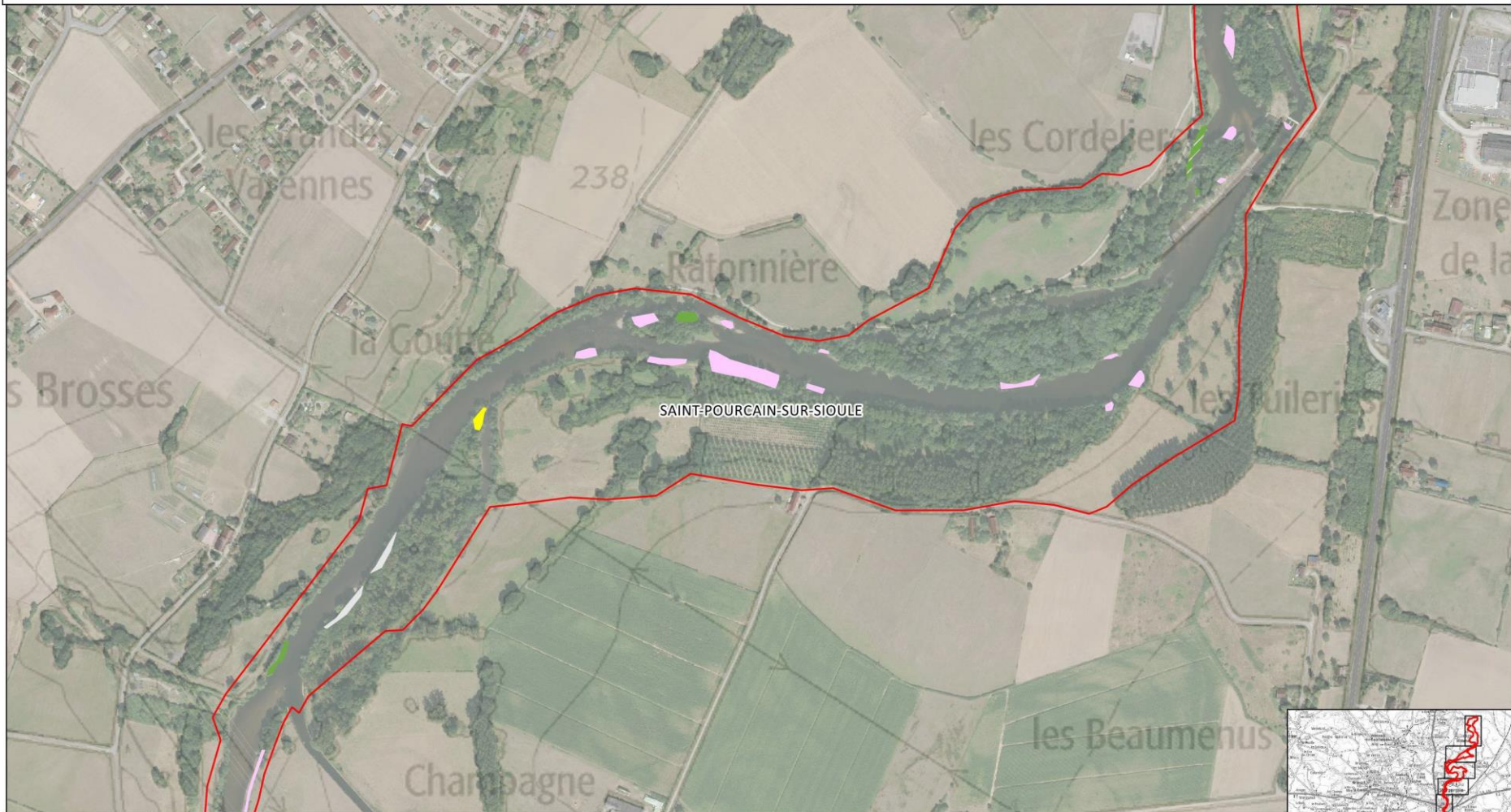




Pourcentages d'occurrence de chaque espèce
(données 2018)



- Impatiens glandulifera
 ■ Reynoutria gr. japonica
 ■ Robinia pseudoacacia
 ■ Ailanthus altissima
- Acer negundo
 ■ Bambusoideae
 ■ Ambrosia artemisiifolia
 ■ Parthenocissus inserta
- Buddleja davidii
 ■ Bidens frondosa



Légende

Site FR8301017 : Basse Sioule

Limites communales

Espèces dominantes

Ailanthus altissima

Impatiens glandulifera

Reynoutria gr. japonica

Robinia pseudoacacia

Espèces secondaires

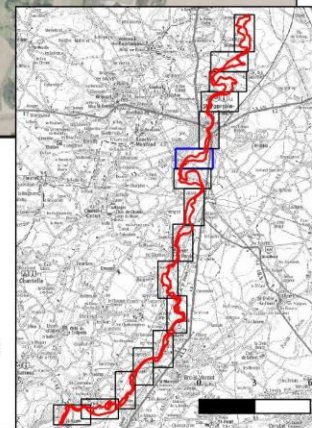
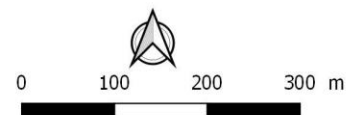
Impatiens glandulifera

Compte rendu cartographique des observations de terrain dans le cadre de la mise en oeuvre du DOCOB du site Natura 2000 de la Basse Sioule.

Sur la même station ont pu être observées jusque 3 espèces donc sur cet ensemble de carte nous avons :
 en coloré plein l'espèce dominante de la station,
 en hachures diagonales la seconde espèce si présente,
 en hachures horizontales la troisième espèce si présente

1:5 000

Sources : IGN Scan et Ortho 2016 Craig
 Observations floristiques : CEN Allier 2017 et 2018
 Réalisation CEN Allier 2018



Inventaire EEE de la flore

- Renouées asiatiques :
 - Surfaces occupées et capacités de bouturage trop importantes
 - Moyens de lutte onéreux et pas toujours efficaces
- Balsamine de l'Himalaya :
 - Retours d'expériences avec résultats prometteurs
 - Moyens humains et fréquences d'intervention conséquents
 - Arrachage manuel en période de floraison (avant fructification), puis arrachages répétés sur 3 ans
- Elodées (espèces aquatiques) :
 - Présentes en amont jusqu'à Ebreuil, mais pas encore sur l'axe Basse Sioule
 - A surveiller / A éradiquer si apparition



© Blaise Barrette 2018
Réseau de Suivi de la Biodiversité Aquatique

Inventaire EEE de la flore

- Erable negundo, Arbre à papillons
 - Foyers ponctuels, de petite taille, plus faciles à traiter
 - Arrachage, coupe, dessouchage envisageables pour prévenir l'extension des stations connues
 - Arbres à papillons et Bambous ornementaux chez les riverains

- Ambroisie à feuille d'armoïse
 - Peu représentée dans les résultats car plutôt présente sur les berges et peu visible depuis l'eau
 - Obligation réglementaire de destruction à titre sanitaire
 - Référents communaux
 - Plateforme de signalement :
<http://www.signalement-ambroisie.fr/>



Constats et actions sur les EEE de la flore

- EEE sont souvent des espèces ornementales et/ou utilisées en aquariophilie
- Nécessité de sensibiliser les acteurs locaux :
 - Propriétaires riverains
 - Professionnels (campings, loueurs de canoë, jardinerie, pépinières, ...)
 - Pêcheurs
- Exposition illustrée (disponible auprès de la FCEN), réunions publiques, plaquette (à créer) courriers adressés aux acteurs locaux, animations nature / chantiers participatifs

ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Une espèce animale ou végétale est qualifiée **EXOTIQUE ENVAHISSANTE** ou **INVASIVE** dès lors qu'elle est introduite dans un milieu hors de son territoire d'origine et qu'elle a des impacts négatifs écologiques, économiques et/ou sanitaires.

Les origines des invasions biologiques

Depuis qu'il a développé le commerce avec l'agriculture et l'élevage, l'homme est devenu le principal vecteur de déplacement des espèces animales et végétales sur la planète, volontairement ou accidentellement.

Avec le développement des empires coloniaux et des flottes de commerce, les XVII^e et XVIII^e siècles marquent l'accélération et l'augmentation des invasions biologiques.

A partir du XIX^e siècle, les jardins botaniques et d'acclimatation ont participé à la propagation de plus de 50% des espèces invasives.

Parmi toutes les espèces végétales introduites d'un continent à l'autre, les arbres se sont adaptés dans une mesure de beaucoup moindre que les autres espèces végétales et de moins nombreuses.



Un phénomène qui s'amplifie et s'accélère en Europe.

Ces cinquante dernières années, ce phénomène d'invasion s'est développé de façon alarmante, favorisé par l'accélération des échanges internationaux et la multiplication des réseaux de transport, couplés à de multiples facteurs.

URBANISATION
POLLUTIONS
Tous liés aux activités humaines!
RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE
DÉGRADATION DES MILIEUX

LES HABITATS TERRESTRES revisités par de nouvelles espèces

Les champs, les forêts, les friches et autres milieux naturels-terrestres, même s'ils sont inégalement colonisés, n'échappent pas aux mouvements de déplacement des invasions biologiques. Si les prairies fauchées sont très peu touchées, les **MILIEUX PERTURBÉS** ou abandonnés, **FAVORISENT**, en zone urbaine comme en zone rurale, l'introduction et l'**EXTENSION** des espèces envahissantes.

Les renouées asiatiques

Ces belles herbacées peuvent atteindre des hauteurs impressionnantes jusqu'à 4 mètres de haut ! Omniprésentes en ville comme en campagne, on les retrouve le long de cours d'eau et plus généralement dans les milieux perturbés : bords de routes, friches, talus, fosses, parkings... et jusque dans les cimetières. Elles forment des herbiers denses monospécifiques et libèrent des tanins dans le sol qui inhibent la germination et le développement racinaire des plantes autochtones.



Renouée asiatique, Renouée asiatique, Renouée asiatique, Renouée asiatique, Renouée asiatique, Renouée asiatique, Renouée asiatique, Renouée asiatique, Renouée asiatique, Renouée asiatique.

Particulièrement difficiles à éradiquer, elles possèdent un système rhizomatique important qui leur permet de former des réserves pour passer l'hiver. Leurs tiges et leurs racines se bouturent très facilement, un fragment de quelques grammes sera en mesure de régénérer une plante entière. Mais elles sont surtout disséminées par les transports de terre contaminée et le fauchage des bords de routes.

Les Impatiens ou balsamines

Allatrayantes avec leurs corolles pourpres, roses, blanches ou encore jaunes, formant des massifs denses et continus, elles colonisent généralement les milieux humides et continus. On les trouve également dans les fosses humides, les talus et les bords de forêt.

Ces plantes annuelles se reproduisent essentiellement par production de graines qui, arrivées à maturité, sont dispersées par l'explosion des capsules qui les contiennent, les projetant jusqu'à une distance de 7 mètres. Chaque pied peut produire jusqu'à 2 500 graines capables de germer pendant 3 à 6 ans. Elles peuvent également se disperser par bouturage des tiges et des racines, qui comme les graines, peuvent être transportées par l'eau sur de grandes distances, ces dernières ayant la capacité de germer dans l'eau.



L'érable négundo

De plus en plus présent sur les rives des cours d'eau du bassin de la Loire, cet arbre peut atteindre 25 mètres de haut, d'une croissance rapide avec des capacités de dragage et une production importante de graines facilement dispersées par le vent et l'eau, cet arbre ornemental, échappé des parcs et jardins de villes, est un concurrent redoutable pour les espèces rivulaires autochtones.



D'autres **ESPECES PRÉOCCUPANTES** couvrant une large gamme de milieux, envahissent les habitats terrestres.

ROBUSTIER
à BEECHER
LAURIER D'AMÉRIQUE
D'AMÉRIQUE
VIGÈRE
VIGÈRE

Moyens financiers d'actions sur les EEE de la flore

- Moyens mobilisables :
 - Crédits Natura 2000 pour les outils de communication
 - Contrats Natura 2000 pour les opérations de lutte directe
 - Contrat Territorial à venir pour les actions de gestion / restauration liées aux espèces exotiques envahissantes

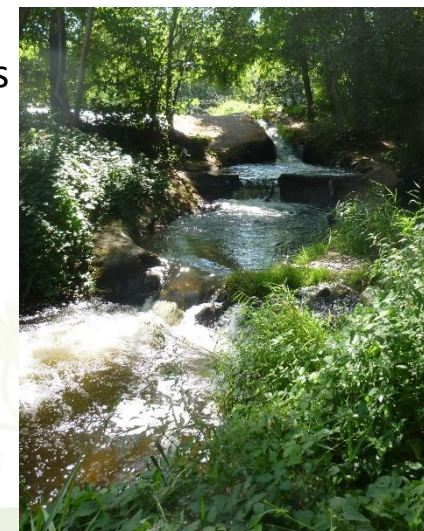


Perspectives 2019



Perspectives 2019

- Etude Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Allier
 - « Cartographie des habitats piscicoles et inventaire de l'ichtyofaune »
 - Identification de la mosaïque d'habitats aquatiques à l'échelle d'une station d'étude (substrats/supports, hauteurs d'eau, vitesses de courant)
 - Inventaire de l'ichtyofaune en lien avec les habitats aquatiques
 - Quantification de la présence d'espèces d'intérêt communautaire
 - Tendances d'utilisation préférentielle par les peuplements piscicoles identifiés
 - Préconisations de gestion
 - Confirmation de présence d'espèces d'intérêt communautaire



Questions diverses

